



CHARTE DE

« ACCUEIL ENTREPRISES 66 »

et de ses deux outils:

**site internet « PFCA 66 »,
numéro vert: 0 800 10 66 66**

PREAMBULE:

Le bureau unique d'appui aux porteurs de projets est né de l'idée fédératrice issue de la consultation citoyenne « P.O 2012 », menée en 2002 avec les acteurs économiques locaux et la population du département, à l'initiative du Conseil Général.

L'objectif était de créer un outil permettant:

- de mettre en relation l'ensemble des acteurs de terrain du domaine de l'économique, qu'ils soient entrepreneurs, organismes d'accompagnement ou porteurs de projet, et
- d'ambitionner la mise en cohérence de leurs actions en faveur de la création, de la reprise ou cession d'entreprises.

Le portage du projet baptisé « Accueil Entreprises 66 » a été tout naturellement confié à l'association Loi 1901 « PLEIN SUD ENTREPRISES » sise

à RIVESALTES, créée en 1987 pour:

- participer au développement économique du Département en général et
- organiser en particulier les relations entre les entreprises et l'environnement privé, public, parapublic, administratif, financiers, consulaires et universitaires.

L'ensemble des objectifs énoncés ci-dessous vise un but commun: l'amélioration des services rendus et des aides apportées aux porteurs de projet afin de favoriser la création d'entreprises pérennes et le développement d'emplois durables sur le Département des Pyrénées Orientales.

A / LES GRANDS OBJECTIFS

Les différents objectifs de « Accueil Entreprises 66 » sont les suivants:

- Inventorier et diffuser les informations utiles sur la création et la cession-reprise d'entreprises,
- Identifier les besoins d'outils spécifiques ou d'aides nouvelles tout au long du parcours du créateur, cédant-repreneur,
- Permettre une bonne lisibilité des structures intervenant en matière de création d'entreprises et des services proposés aux porteurs de projet, améliorer les prestations fournies par la formation et la travail en partenariat,
- Favoriser et soutenir les démarches innovantes,
- optimiser les financements.

« Accueil Entreprises 66 » ambitionne d'être:

- Un lieu de concertation et d'échanges, afin que les structures puissent se rencontrer, partager leurs préoccupations et s'enrichir des expériences des autres,
- Un lieu de réflexion et de débats sur l'analyse de l'existant et sur les manques constatés ou les dysfonctionnements avérés,
- Un lieu d'information dans lequel les éléments concernant la création, reprise-cession d'entreprises doivent pouvoir être collectés et diffusés,
- Un lieu de coordination permettant d'identifier les personnes ressources et de mailler le réseau plus finement,
- Un lieu de résolution des problèmes permettant de trouver des solutions grâce à l'expérience de tous ou à l'intervention de spécialistes avérés,
- Un lieu d'action qui verra la concrétisation du travail produit au travers d'outils nouveaux, de proposition de dispositifs innovants par exemple et la

diffusion des différentes expériences menées.

B / LES OUTILS

« Accueil Entreprises 66 » ne se substitue pas aux organismes existants: sa seule vocation est de router les porteurs de projet vers le bon interlocuteur et d'animer le réseau d'accompagnants constitué à cet effet.

Pour ce faire, « Accueil Entreprises 66 » a créé à côté du site internet PFCA 66, site catalan du réseau des Plats Formes de Création d'Activités du Languedoc-Roussillon, un numéro vert, le 0 800 10 66 66.

La fonction de ces deux outils est de mettre à la disposition de tous les porteurs de projets du département ou souhaitant s'y installer, un lieu unique d'accueil où leur demande pourra être recensée et renvoyée sur le bon interlocuteur.

Le bon interlocuteur se trouve parmi les forces vives du département, qu'il appartient à « Accueil Entreprises 66 » de mobiliser.

A ce titre, « Accueil Entreprises 66 » est un facilitateur qui doit permettre aux structures de renforcer leur capacité de travailler ensemble et d'améliorer les méthodes et les pratiques.

C'est un outil simple et pragmatique qui doit répondre aux demandes de la profession.

C / LA DEONTOLOGIE DE « Accueil Entreprises 66 »;

« Accueil Entreprises 66 » se fixe de grands principes fondamentaux:

- le respect de l'identité professionnelle de chacun,
- la pluralité au sein de groupes de travail,
- le respect des objectifs arrêtés en commun,
- le volontariat,
- les valeurs d'échange et de partage afin que chacun puisse profiter de l'expérience des autres,
- la production collective utilisable pour tous,
- la large diffusion de cette production.

D / LE FONCTIONNEMENT

Le Conseil d'Administration de l'Association « PLEIN SUD ENTREPRISES » est l'organe d'orientation stratégique de « Accueil Entreprises 66 ».

Un comité de pilotage a été constitué. Il a en charge la préparation des décisions du C.A et leur suivi.

a/ composition du Comité de pilotage:

Il est composé de techniciens appartenant aux membres historiques (Chambre de Commerce et d'Industrie de Perpignan et des PO, Chambre de métiers et de l'Artisanat des P.O, Chambre d'Agriculture des P.O et Conseil Général) de l'Association, nommés et agréés par elles.

Il est présidé par le Directeur de l'Association « PLEIN SUD ENTREPRISES ».

b/ mode de fonctionnement du Comité de pilotage:

Ses membres se réunissent au minimum trimestriellement, et à la demande du Président.

C/ rôle du Comité de pilotage:

- préparer les orientations stratégiques du Conseil d'Administration,
- favoriser l'adéquation entre objectifs visés, stratégies fixées et moyens mobilisés,
- suivre et évaluer l'action conduite,
- animer le réseau constitué,
- développer les énergies et les compétences du territoire départemental autour de ce projet,

Les travaux d'« Accueil Entreprises 66 ». sont conduits par le comité de pilotage.

Peuvent être sollicités pour participer avec voix consultative à des réflexions et orientations en relation avec les travaux du Comité, l'ensemble des professionnels et techniciens des collectivités, structures et autres intéressés aux projets et susceptibles d'apporter une plus-value à ceux-ci.

Il revient au Comité de pilotage d'accréditer la présence ponctuelle ou permanente de participants, qui sur la base du volontariat et de l'acceptation des termes de la charte, auront souhaité intégrer le comité.

La coordination et le mode de fonctionnement du comité de pilotage est assurée par le Directeur de l'Association « PLEIN SUD ENTREPRISES ».

La présente Charte est soumise à la ratification des membres du Conseil d'Administration.